



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 Valeyres-sous-Rances, le 30 octobre 2009

Municipalité
de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 28 octobre 2009

Objet : Arrêté d'imposition pour l'année 2010, préavis n° 29/09

Présidence : M. Raphaël Berthoud, Président

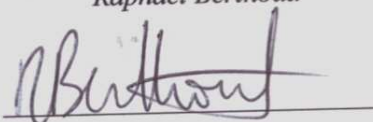
Le Conseil Général décide :

- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2010 tel que présenté (impôt cantonal de base : 100%, taux de l'impôt communal : 80%, taux de l'impôt cantonal : 151, 5%) .

Ainsi délibéré en séance du 28 octobre 2009.



Le Président :
Raphaël Berthoud



La secrétaire :
Sandrine Viale

